

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 52 (1964)

Heft: 38

Artikel: Neuchâtel

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHATEL

Les consultations juridiques du Centre de liaison des sociétés féminines

Créées il y a cinq ans par le Centre de liaison de sociétés féminines de Neuchâtel, les consultations juridiques sont actuellement placées sous la responsabilité de Mme Gabus-Steiner, avocate. Les consultations ont lieu chaque premier mardi du mois de 17 h. à 19 h. 30, au Restaurant neuchâtelois.

Durant la période allant du début de l'année 1957 au 2 juillet 1963, trois cent quatre-vingt-six consultations ont été données, la ville de Neuchâtel ayant fourni la grande majorité des consultantes. Les villages voisins sont cependant presque tous représentés sur les fiches ; des femmes sont même venues d'autres cantons, d'Anet, de la Neuveville, de Tramelan, de Praz (Vully) par exemple.

Beaucoup de femmes disent leur satisfaction de pouvoir poser des questions sans crainte qu'on se moque de leur ignorance. Il est regrettable de constater à quel point la plupart des femmes connaissent mal leurs droits et leurs obligations en général. « On ne nous l'a jamais appris », disent-elles, et il faut bien admettre qu'elles n'ont pas tout.

Difficultés matrimoniales

Nombre de femmes ont des difficultés d'ordre matrimonial qui leur paraissent insurmontables. Le simple fait de pouvoir se confier à quelqu'un et d'en parler librement peut parfois déjà les soulager. Dans ce genre de conflit, la femme qui est plus instinctive que raisonnable n'a souvent plus la force nerveuse nécessaire pour envisager la situation avec objectivité. Il n'est pas inutile de chercher à la dissuader d'entreprendre une action en divorce au moment où la crise est à son point culminant et où aucune autre issue ne lui paraît possible. L'écoulement d'un certain laps de temps les amènera peut-être à une vue plus objective et plus sereine de la situation.

Il faut aussi essayer de leur faire admettre que leur partenaire peut avoir une vue différente de la situation, les torts étant rarement d'un seul côté.

Il y a toutefois des questions qui celle de l'argent que le mari doit donner à sa femme pour l'entretien de la famille, et dont il la prive alors souvent dans ces situations-là, par représailles.

La femme doit savoir à quelles conditions peut s'obtenir le divorce et surtout quelle sera sa situation de femme divorcée au point de vue pension alimentaire, logement, attribution des enfants, etc.

A Genève existe un Office de consultations matrimoniales auquel les couples en difficultés peuvent s'adresser pour chercher des solutions à leurs problèmes. Une telle institution n'existe pas sous cette forme chez nous, hors cadre judiciaire. Toutefois, certains pasteurs ou laïcs sont toujours prêts à se charger de cette délicate intervention qui peut être judiciale... à condition que les époux veuillent bien s'y soumettre.

Il faudrait pouvoir consacrer beaucoup de temps à tous les cas de difficultés d'ordre matrimonial ou familial, mais ce n'est pas du domaine spécifique du juriste.

Les femmes célibataires ont parfois beaucoup de peine à obtenir le paiement des pensions qui leur sont dues, à elles et à leurs enfants ; ou bien l'exercice du droit de visite est difficile. Il faut leur indiquer les démarches à entreprendre.



GENÈVE

Vice-présidente au Grand Conseil

La députée sociale, M^e Emma Kammacher, avocate, a été élue, par 75 voix contre 58, vice-présidente du Grand Conseil. Elle est la première femme de Suisse à assumer cette fonction. Nous félicitons vivement M^e Kammacher, qui fait partie, depuis des années, du comité de direction de notre journal.

Mercredi 26 février

Genève

Association des commis, 10, rue du Perron, à 20 h. 15 - Assemblée générale de l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales.

Deux artistes lausannois, Mme Suzanne du Pasquier, cantatrice et M. Pierre Boulenaz, pianiste, ont donné, au Lyceum, le 2 février, un récital qui avait attiré un nombreux public.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Un jeune prodige

Sous les auspices du Consulat de Turquie, s'est ouverte, à la galerie Difar, rue Etienne-Dumont, une exposition qui doit être présentée aussi à Paris et à Londres.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Un jeune prodige

Sous les auspices du Consulat de Turquie, s'est ouverte, à la galerie Difar, rue Etienne-Dumont, une exposition qui doit être présentée aussi à Paris et à Londres.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie offrait des œuvres d'Henri Gagnébin, Wolf, Honegger, Sutermeister. En deuxième partie, des lieder de Strauss, Schumann et Wolf permirent d'apprécier le talent de Mme Du Pasquier, tandis que le piano seul, M. Boulenaz avait interprété avec honneur des œuvres de Sutermeister, en première partie.

Ce récital fut vivement applaudi.

Le programme de la première partie off